

LA CONFÉRENCE ANNUELLE DE LA LIGUE

Le 3 Avril eut lieu notre conférence annuelle sous la présidence de Me Theodoropoulo.

La Secrétaire générale Mme Svolo donna lecture au compte rendu de l'activité de la Ligue pendant l'année 1930 dans les différents domaines proposés par son programme. Nous en donnons un résumé :

POUR LE VOTE : Nos efforts furent concentrés principalement pour aplanir les difficultés juridiques et administratives pour l'inscription des femmes aux listes électorales. On y a réussi jusqu'à un certain point mais il reste toujours beaucoup à faire aussi pour abolir les restrictions existantes (âge de 30 ans et éléments d'instruction) Nous avons fait tout notre possible mais sans résultat pour le moment.

Entre-temps les femmes ont voté à Salonique pour les élections municipales suppléantes, et vont actuellement voter à Samos pour le même cas.

POUR LA REVISION DU CODE CIVIL : Nous avons suivi de près les modifications qu'on va faire au code civil concernant la situation juridique de la femme dans la famille etc. Le comité de revision n'a fait qu'un petit pas en avant en ce qui concerne l'autorité paternelle; il l'a toujours acceptée mais la mère a le droit de s'adresser au tribunal dans le cas où d'après son avis certaines décisions du père concernant l'enfant, sont contre les intérêts de l'enfant. Pour le reste, la situation juridique de la femme reste à peu près la même qu'avant. Nous espérons cependant obtenir certaines améliorations encore, bien que le point de vue féministe pour l'égalité des droits entre les époux et les parents ne fût défendu que par une petite minorité des juristes. Le nouveau projet de loi sur les enfants illégitimes est en ce moment en revision auprès de ce même comité. Il a été amélioré à certains points mais il laisse beaucoup à désirer jusqu'à l'égalisation de ces droits à ceux de l'enfant.

En dehors des lois concernant la situation féminine nous devons noter un progrès concernant l'introduction du mariage civil. Le certificat de santé avant le mariage n'a pas encore été introduit.

POUR LA REFORME DU CODE PENAL : Nous demandons actuellement de compléter les lois contre la traite des femmes et des enfants et ses agents, contre les publications obscènes etc. Les tribunaux d'enfants vont être institués par un nouveau projet de loi pour lequel nous avons travaillé aussi cette année.

L'ABOLITION DE LA REGLEMENTATION DE LA PROSTITUTION a aussi concentré nos efforts, mais sans

autre resultat que la progression de la question par la formation d'une opinion publique abolitionniste. C'est à noter qu'en ce moment le service de la police compétent s'est exprimé contre ce système, ainsi que la plupart des docteurs spécialistes d'Athènes. Mais le système existe encore tout de même. Nous avons de même envoyé une protestation à la S. D. N. contre la repatriation obligatoire des prostituées.

POUR LE TRAVAIL DES FEMMES: Nous avons poursuivi nos efforts pour prevenir ou reparer des injustices contre les femmes qui travaillent. Mais il faut noter que la crise économique actuelle se tourne surtout contre les femmes qui ne tiennent leurs places que parce qu'elles sont payées par la moitié presque du salaire masculin.

De même cette année nous avons à noter l'obligation des employées de la Banque Nationale de démissionner aussitôt mariées, exemple qui fut suivi par deux autres banques.

RAPPORTS INTERNATIONAUX : Notre Ligue a fait parti de la Conférence Bankanique pour la paix qui a eu lieu à Athènes en Octobre 1930 et où nous avons pu obtenir certaines décisions concernant des questions féminines et autres à savoir l'Égalité des conditions du travail pour les deux sexes, l'abolition réelle du travail des enfants, l'abolition de la réglementation ainsi que des mesures à assurer une éducation pacifiste et une compréhension mutuelle des peuples des Balkans.

COLLABORATION AVEC D'AUTRES SOCIÉTÉS: Pour la protection de l'enfance et de la maternité.

Notre Ligue fut largement représentée au congrès de la protection de l'enfance qui a eu lieu en Octobre 1930 à Athènes. La collaboration a eu comme resultat d'avancer certaines questions dans l'opinion publique.

*
* *

POUR LA PAIX ET L'UNION BALKANIQUE

Suivant la resolution prise à Salonique lors de la dernière séance du conseil de la conférence Balkanique le 18 Mai aura à Beograd une conférence des sociétés féministes qui ont déjà collaboré à l'œuvre de la conférence Balkanique et veulent travailler pour l'union balkanique. Cette conférence va durer trois jours. Elle fait suite à une autre, organisée par l'Alliance Internationale pour le suffrage, sur le désarmement.

Le but de la conférence est de reunir les efforts des femmes pour préparer l'union des Balkans et aussi de travailler pour l'égalité des deux sexes dans ces pays. La delegation grecque sera formée par des représentantes de trois grandes associations qui ont déjà pris part à la première conférence balkanique: Notre ligue, le conseil national des femmes et le lyceum club ainsi que par la société des femmes universitaires.